



Aux Partenaires
membres du Réseau

Roche, le 20 octobre 2015

Journées d'observation entre institutions

Madame, Monsieur, Cher membre,

En juin dernier, nous avons le plaisir de vous informer que les membres du Bureau exécutif du Réseau Santé Haut-Léman (RSHL) venaient de valider le cadre de référence pour l'organisation des « Journées d'observation entre institutions ».

Aujourd'hui, et pour répondre à la demande de membres, nous vous informons que le secrétariat du BRIO se tient dorénavant à votre disposition pour organiser les premiers contacts, si nécessaire, avec la personne de référence de l'institution souhaitée.

Secrétariat du BRIO, Mme A. Bubloz : 021 960 19 19

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre ces informations à qui de droit et vous encourageons vivement à utiliser ce processus d'échanges entre institutions du Réseau.

Aussi, nous vous remettons en annexe les documents suivants :

- le règlement d'application aux journées d'observation entre institutions ;
- le formulaire d'inscription* ;
- le formulaire d'évaluation de la journée d'observation par les deux parties concernées*.

**à retourner au BRIO*

En restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, recevez, Madame, Monsieur, Cher membre, nos salutations les meilleures.

Réseau Santé Haut-Léman


V. Matthys
Directeur

Annexes : ment.